

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2020**

**N° CCAS\_2020DL043**

**Date de convocation** : 5 novembre 2020

**Affichage du compte-rendu** : 19 novembre 2020

**Nombre de conseillers en exercice** : 15

**OBJET** : **CCAS - Décision modificative n°2**

L'an deux mille vingt , le douze novembre à 18:00 heures le conseil d'administration du CCAS de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Christiane PUTHOD, Véronique GIROMAGNY, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Souade KACI, Nathalie RENE, Ghislaine ARCARO, Martine BONNAUD, Muriel PETIT, Joseph RIVOIRE, Monique SAINT LOUP

Excusés / pouvoirs : Gilles BARRET (donne pouvoir à Monique SAINT LOUP), Serge BLAIN (donne pouvoir à Dominique BABE), Florence BUACHE (donne pouvoir à Christiane PUTHOD)

Secrétaire de séance : Dalila BEKHALED-OULATRI

Rapporteur : Alain VIOLLET

Je vous informe que dans le cadre du déroulement de l'exercice, il apparaît nécessaire de modifier, d'ajuster ou de compléter certaines lignes budgétaires, en intégrant des crédits permettant de réaliser des dépenses et d'exécuter des recettes au regard d'éléments non disponibles à la date d'adoption du Budget Primitif.

Il convient, donc de ce fait, de proposer, au conseil d'administration, les écritures suivantes :

**Section : Fonctionnement**

Opération d'ordre (O) ou réelle (R)	Sens dépenses (D) ou Recettes (R)	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé de l'inscription	Montant en €
R	R	74	01	7474	Subvention Ville de Corbas	50,000.00
Total Recettes						50,000.00

Opération d'ordre (O) ou réelle (R)	Sens dépenses (D) ou Recettes (R)	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé de l'inscription	Montant en €
R	D	65	5234	6562	Secours	2,466.00
R	D	65	01	6573	Subvention SAAD	47,534.00
Total Dépenses						50,000.00

**En conséquence, après en avoir délibéré le conseil d'administration :**

- **APPROUVE** les écritures telles que décrites ci-dessus.

**Adopté à l'unanimité**

Fait à CORBAS, les jour, mois, et an que dessus,  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,